



Ecole publique Antoine de Saint-Exupéry  
2, rue du Chemin Vert  
35150 Piré sur Seiche  
Tél. : 02 99 44 40 88  
ecole.0352161j@ac-rennes.fr



## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 1 MARS 2019

Début : 18h30

Fin : 20h

### Personnes présentes :

Directeur de l'école : Roland LE ROUX

Enseignants : Sandrine FOLLETTI, Charline VAN LEEMPUTTEN, Céline GUYADER, Delphine GUERIN, Véronique MAINGUENE, Catherine JAGUELIN, Séverine JOLY, Aude BRYON, Aline SAMSON

Municipalité : M. Dominique DENIEUL, Sophie CHEVALIER,

ATSEM : Jacqueline FEVRIER, Patricia CASSONNET

Représentants des parents d'élèves : MOTTE Arnaud, JEUSSET Aurore, BRUNIE Nolwen, LOEZ Jeanne, CHAPRON Marion, LEFEUVRE Mélanie

### Personnes excusées :

Enseignant : Karim HADJAR, Morgan GAUTIER

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Catherine MORVAN

Représentants des parents d'élèves : CASSONNET Rozenn, DAIN Marion, LEVREL Sophie, JEUDY Vanessa, HERMELIN Raphaëlle, HAUGEARD Julie

Périscolaire : Solène BOUVIER

**Ordre du jour :**

- Présentation des demandes d'investissement et subvention pour l'année 2019
- État d'avancement et premiers bilans des projets de l'année scolaire en cours
- Questions des parents
- Date du prochain conseil d'école

- **Présentation des demandes d'investissements et des subventions**

## Dépenses pour l'école

### 1 - Financements mairie

Financement des investissements mairie	Autres subventions (livres)	Subventions pour les dépenses courantes
--	-----------------------------	---

### 2 - Comptabilité de l'école pour la gestion des sorties

Comptes USEP
--------------

## Processus de financement des investissements

Le processus de financement des investissements est le suivant :

- Réflexion des enseignants autour des besoins identifiés pour l'école et les élèves.
- Présentation auprès de la mairie de la liste des investissements.
- Échanges au niveau de la mairie concernant les demandes d'investissements formulées par les enseignants
- Les enseignants ou bien la mairie procèdent aux achats issus des investissements qui ont été validés (exemples : l'achat de PC va être pris en charge par la mairie, les enseignants procèdent aux achats de matériel pédagogique)

## Investissements 2019

Pour rappel, les budgets 2018 avaient permis le financement de 4 PC répartis dans les ateliers cycle 2 et cycle3 ainsi que l'achat de tablettes numériques pour le cycle 1.

Les demandes de financement sur le budget 2019 concernent :

- un agrandissement du parc informatique des deux ateliers (cycle 2 et cycle3)
- l'achat de vélos et trottinettes pour la cour
- l'installation d'un bac à sable
- l'achat de matériel pédagogique pour les élèves

## Subventions 2019

Le montant de la subvention s'élève à 39 euros par élève, sur la base de 221 élèves. Ce montant est identique à celui versé lors de l'année scolaire précédente.

- **Etat d'avancement, bilans des projets de l'année scolaire en cours et actualités**

### **Journée de la maternelle**

La journée de la maternelle sera l'occasion d'ouvrir l'école aux parents dans le cadre d'ateliers. Les 3 classes seront mélangées (ateliers, jeux de société, cuisine...).

### **Balle au pied et événements associés**

Le projet s'appuie sur la réalisation de 10 séances de balle au pied et concerne les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2. Un intervenant sportif accompagne les classes de CM1 et CM1/CM2 une séance sur deux..

Grâce à cette intervention, les familles ont pu assister au match de football Rennes-Amiens le 2 février 2019. En fin d'année, les élèves participeront au parc des Gayeulles (Rennes) à un ensemble de rencontres et seront invités à assister à un match de football de la coupe du monde féminine à Rennes.

### **Visite collège des CM2**

Les 38 élèves de CM2 ont visité le collège de secteur Jean Monnet le 28 février.

Les élèves ont participé à un rallye photos en binôme CM2-6<sup>e</sup> pour découvrir le collège. Ils ont été accueillis en classe pour assister à un cours de mathématiques.

Les élèves ont déjeuné au self du collège.

### **Bal breton**

Les élèves de maternelles apprennent des danses bretonnes depuis le début de l'année. Une rencontre inter-école se déroulera le vendredi 29/03 à Bais avec l'intervention de musiciens.

### **Projet musique**

Les élèves des classes de CE2 et CM travaillent avec une intervenante musique, Charlotte FAUST.

Les élèves des classes du CP au CM2 présenteront leur travail lors d'un concert à la salle des étoiles le 16 mai 2019.

### **Service civique**

Malgré les affiches et les annonces, l'école n'a pas réussi à recruter de service civique. Ceci s'explique peut-être par l'éloignement de la commune de Rennes et de l'indemnité qui est peu attractive.

### **Journée portes ouvertes**

La journée portes-ouvertes aura lieu le 26 avril. Il y aura comme l'année dernière une vente de livres.

## **Enseignement de l'allemand**

Dans le cadre de la mise en place du dispositif bilingue allemand du collège de secteur (Jean Monnet à Janzé), les élèves de CM2 ont démarré les enseignements de l'allemand au cours du mois de janvier 2019. Les séances d'allemand sont assurées par Mr LE ROUX et Mme JOLY. Les séances d'apprentissages de langues vivantes s'élèvent donc à 45 minutes d'anglais et 45 minutes d'allemand hebdomadaire.

Il est envisagé de commencer l'allemand en CM1 dès la rentrée 2019.

## **Visite d'une exposition aux centre des 3 CHA à Chateaugiron**

Les trois classes de maternelle ainsi que les CP sont allés à la rencontre de l'artiste allemande Angela Glajcar, qui réalise des sculptures en papier. Ils ont également visité le vieux Chateaugiron avec une animatrice de l'office de tourisme.

## **Exposition Lez'arts**

Cette exposition a lieu tous les ans le dernier week-end de mars. Elle permet à tous les élèves de découvrir des artistes et d'échanger avec eux.

La visite de l'exposition aura lieu le 29 mars.

## **Mini transat**

Damien Garnier, originaire de Piré, va réaliser une traversée de l'Atlantique en octobre 2019. Il viendra présenter son projet aux élèves de l'école au mois de mars (présentation de la course et du bateau).

Damien Garnier reviendra à l'école au cours de l'année 2019-2020 pour raconter sa course.

## **Choix d'un nouveau photographe**

Flavien Pobelle interviendra le le 23/05. Il proposera des photos panoramiques et des planches multi-formats. Il proposera également des photos de fratries.

## **BCD**

Les élèves de CM2 ont été sollicités pour enregistrer les codes des livres afin de pouvoir emprunter numériquement les livres par l'ensemble de l'école.

La bibliothécaire de Piré Chancé propose d'enrichir la BCD grâce à des apports de livres de la bibliothèque municipale.

L'équipe enseignante a sollicité la bibliothèque pour l'investissement de séries de livres à disposition des différentes écoles de la communauté de communes.

- **Questions des parents et remarques de la mairie**

### **Non fonctionnement du TNI dans la classe de CE2**

Le TNI et le PC ont été installés tardivement et le matériel ne fonctionnent pas.

La réorganisation du service informatique de la communauté de commune avec notamment du renouvellement de personnel entraîne un retard dans les installations et dans le suivi des incidents. L'objectif est de rattraper d'ici quelques mois le retard accumulé.

Concernant les TNI, l'attente est estimée à environ 3 mois.

### **Les portails doivent-ils être surveillés ?**

La surveillance des entrées est réalisée le matin par le directeur.

La mise en place d'un portail sécurisé (type portail poignée piscine), pour empêcher les jeunes élèves de sortir, avait été évoquée lors du précédent conseil d'école.

Florence Rabot, responsable des services techniques, a réalisé des devis. Le support de fermeture sécurisé sera donc installé prochainement.

### **Qu'est-ce que l'école du socle ?**

Il s'agirait d'un rapprochement d'écoles autour du collège de rattachement mais nous ne disposons actuellement pas d'informations concrètes au niveau de la circonscription de Chateaubourg.

Des réflexions sont toutefois engagées au niveau des écoles rattachées au collège de Janzé concernant la mise en évidence de points forts et de points d'amélioration.

Un retour sur ce sujet sera donc éventuellement à prévoir lors du prochain conseil d'école.

### **Demande de subvention pour la classe découverte**

La demande de subvention concernant la classe découverte a été rejetée suite à une différence entre le budget prévisionnel établi en juin et le budget final envoyé en novembre 2018. Cette différence avait pourtant été justifiée dans le dossier de demande de subvention et s'expliquait par la hausse du nombre d'élèves présents liée à de nombreuses inscriptions à l'école impliquant un surcoût concernant la prise en charge des élèves et également la réservation d'un car supplémentaire.

### **Questions autour de la traversée de la rue de Vitré au passage piéton:**

L'hiver, malgré le port du gilet jaune d'une salariée communale, la visibilité de celle-ci comme celle des enfants est très mauvaise pour les véhicules. Les familles se questionnent sur la possibilité d'envisager une solution pour améliorer la visibilité afin de mieux sécuriser les traversées. En effet, il s'agit d'un endroit mal éclairé alors que la route est très passante. Certains élèves ne sont pas vus par les automobilistes.

La mairie envisage d'installer des éclairages sur les passages piétons avec un système de signalisation en cas de traversée. Le passage piéton est repeint régulièrement, la vitesse est

déjà limitée à 30km/h. Du fait que la route concernée doit permettre de faire circuler les convois exceptionnels, un examen particulier du dossier doit être fait pour respecter la conformité.

### **Garderie**

Une réunion concernant la garderie aura lieu prochainement.

### **Capteurs d'air**

Dans le cadre d'une mise en conformité avec les nouvelles réglementations relatives aux modalités de surveillance de la qualité de l'air, des tests seront réalisés à l'école. Des capteurs seront donc installés pour vérifier la qualité de l'air.

Un premier devis d'un montant de 10000 euros à la charge de la commune pour réaliser ces tests. Un autre devis est en cours. Selon les résultats, des aménagements seront peut être à réaliser, toujours à la charge de la mairie.

- **Date du prochain conseil d'école**

Le dernier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019 aura lieu le 25/06 à 18h30.

La secrétaire : Mme BRYON

Le directeur : M. LE ROUX

Le conseil d'école s'achève à 20h.